

Retraités. Et c'est eux qu

À 1 200 euros brut, on est favorisé... veut nous faire croire le gouvernement en proposant, dès ce seuil, une hausse de 1,7 % de la CSG. En vérité, les seniors, de plus en plus nombreux à solliciter le Secours populaire français, subissent une précarité grandissante. Le baromètre SPF-Ipsos en témoigne : « la détérioration de leurs conditions de vie est manifeste ». La solidarité intergénérationnelle risque d'en pâtir. Le 28 septembre, c'est dans la rue qu'on refuse cette politique.

« Jamais je n'aurais pensé qu'il y en avait autant, et dans des situations aussi extrêmes. Nous recevions peu de personnes de plus de 60 ans. Mais, ces deux dernières années, c'est évident, leur nombre a vraiment augmenté », témoigne Nadine Dumignard, bénévole au SPF de La Souterraine (Creuse). « Ce sont en majorité des femmes de milieu rural, veuves, divorcées. Leur pension n'excède pas 700 euros. Leurs revenus du travail étaient déjà bien bas », précise-t-elle. Ce mois-ci, l'antenne a traité 80 renouvellements de dossiers pour l'aide alimentaire : « Les ressources sont bien en deçà du minimum vital. Seule une personne sur 10 a encore une mutuelle. Le reste à vivre atteint au mieux 2,40 euros par jour



pour se nourrir et s'habiller. » Les personnes âgées de plus de 60 ans sont de plus en plus nombreuses à se présenter aux permanences du SPF. En 2016, l'association en a accueilli 246 150. Soit

31 % peinent à payer une mutuelle, 39 % renoncent à des soins, 35 % réduisent le chauffage ou l'électricité.

80 500 de plus qu'en 2015. Le phénomène est relativement nouveau et particulièrement alarmant, souligne le 11^e baromètre SPF-Ipsos publié le 14 septembre : la pauvreté s'installe chez les seniors. Selon l'enquête réalisée en juin et juillet, 49 % des seniors ont connu la précarité ou la redoutent. Les

difficultés sont manifestes sur les postes santé et énergie : 31 % peinent à payer une mutuelle (en hausse de 6 points par rapport à l'an dernier), 39 % renoncent à des actes médicaux mal remboursés,

35 % à faire face aux dépenses d'énergie. Un senior sur deux n'arrive pas à boucler son budget dans le mois. Plus d'un bénéficiaire sur deux des aides du SPF est une femme de plus de 65 ans, isolée, allocataire du minimum vieillesse – 803 euros –, soit 25 % en dessous du seuil de pauvreté.

Le baromètre relève un fait de plus en plus préoccupant : d'un côté, des retraités obligés de reprendre une activité pour compléter leurs revenus ; de l'autre, la précarité en hausse des personnes n'ayant pas encore atteint l'âge ou les droits à la retraite. Dans les deux cas, ils sont contraints de faire de pénibles « petits boulots » comme des ménages ou de la manutention dans des grandes surfaces.

L'autre grand motif d'inquiétude de l'enquête SPF-Ipsos porte sur cette catégorie de personnes qui touchent entre 1 200 et 2 000 euros de pension. Souvent impliquées socialement, elles contribuent aussi à soutenir financièrement leur famille. Leur fragilisation a un effet domino sur leur entourage. Et c'est à eux que le chef de

'on dit privilégiés!



ANNAIS PACHÉZIAN/BABEL PHOTO

l'État, son premier ministre et son ministre de l'Économie demandent de faire des efforts sous couvert d'aider les jeunes.

Mais ils le font déjà, pour beaucoup. Ils soutiennent encore souvent parent(s) et enfant(s). Selon le baromètre du SPF, 68 % aident leurs proches, 67 % soutiennent des associations, dont 33 % régulièrement, et 27 % s'occupent d'une personne dépendante.

Dès le 1^{er} octobre, ils auront à supporter une hausse de 1,7 % de la CSG que ne compenserait pas la revalorisation de 0,8 % des pensions de base annoncée le 18 septembre après 3 ans de gel. Face à la dégradation de leurs conditions de vie, beaucoup sont inquiets sur leur capacité à pouvoir continuer à assurer ces aides. Ils sont 55 % à

penser que les risques pour leurs enfants d'être dans la précarité sont plus élevés que pour eux et 56 % à redouter de ne plus pouvoir faire face à leur propre dépendance, et devenir une charge pour leurs proches.

Avec sa campagne « Pauvreté-précarité » qu'il a lancée le 14 septembre, en même temps que la publication de son baromètre, le Secours populaire, qui compte en majorité des seniors et des retraités parmi ses bénévoles, interpelle fortement les pouvoirs publics. Il rappelle aussi le rôle fondamental de la solidarité dans nos sociétés. ★

LATIFA MADANI

latifa.madani@humadimanche.fr

REPÈRES

24 %

La part de la population française qui a plus de 60 ans.

49 %

Près d'un senior sur deux redoute de connaître la précarité.

42 %

La part de ceux qui craignent de ne pas avoir les moyens d'aider leurs enfants s'ils en ont un jour besoin.

56 %

Les seniors qui appréhendent l'idée de ne pas pouvoir assumer la dépendance éventuelle d'un proche.

68 %

La part des seniors dont le revenu mensuel net du foyer est compris entre 1 200 et 2 000 euros qui aident leurs proches (67 % les associations, 27 % qui s'occupent d'une personne dépendante).

ILS TÉMOIGNENT...

Solange (*),
71 ans.

Retraîtée de la fonction publique depuis 2011, elle touche 1 600 euros de pension et réside dans une ville moyenne de la Côte d'Azur. Elle habite un logement HLM et paye 550 euros de loyer sans les charges et 660 euros de taxe d'habitation.

Première grande difficulté: la mutuelle. « Elle est passée du simple au double, de 49 à 98 euros. Tout augmente, sauf la retraite: l'électricité, le chauffage, l'assurance de la voiture... » Solange aime les voyages, les sorties, les loisirs.

Elle arrive à peine à prendre une semaine de vacances en été, alors qu'elle partait un mois. « Partir en week-end chez les amis, ce n'est plus évident, ça coûte. » Elle sacrifie les spectacles, les sorties, le ciné. Grande lectrice, la seule chose pour laquelle elle ne veut pas compter, ce sont les livres. « Pas possible. Je ne veux même pas y penser. » Alors elle tire sur le reste. Les lunettes, par exemple. « Cela fait un an que je dois les changer, mais j'attends encore. La mutuelle a réduit ses forfaits. » Et puis, elle fait beaucoup moins de dons aux associations ou aux fondations. Elle s'acquitte de sa cotisation syndicale et militante à la CGT et au PCF. À 71 ans, Solange fait quelques heures de ménage chez une proche. Après un accident de voiture il y a trois ans, elle a dû attendre un an pour pouvoir s'en acheter une nouvelle. D'occasion, bien sûr. Sa plus grande appréhension: « Avoir des problèmes de santé qui me rendraient dépendante et m'obligeraient à aller en maison de retraite. Inabordable pour moi, surtout sur la Côte d'Azur. »

(*) Le prénom a été changé.

Fouzia Messaoudi,
85 ans.

Veuve, avec une allocation de solidarité (Aspa ou minimum vieillesse) de 803 euros, elle paie un loyer de 800 euros pour un F3 du parc privé à Lyon.

« Jusque-là, je tenais le coup grâce aux APL et aux quelques ressources que me rapporte un bien que je loue au pays (Maroc). Sauf qu'on m'a supprimé 120 euros d'APL parce que j'habiterais un logement trop grand pour moi ! » M^{me} Messaoudi a été touchée, comme 650 000 allocataires, par les nouveaux modes de calcul de l'APL entrés en vigueur le 1^{er} octobre 2016. La CAF lui dit qu'il faut qu'elle trouve un logement plus petit. « Depuis le décès de mon époux et le départ des deux derniers enfants, mon logement est peut-être trop grand. Mais comment envisager de déménager à mon âge et avec mes problèmes de santé? Il me faudra peut-être m'y résoudre. » En attendant, deux de ses enfants, dont l'un retraité, l'aident à compenser sa baisse de revenus. Pour combien de temps encore?

Alain,
68 ans.

Ce retraité, ancien cadre dirigeant, est bénéficiaire du SPF. Il vit dans sa voiture à Paris.

« Je vis à la rue depuis quatre ans. Après un grave accident, ma vie a basculé. Mes enfants vivent en province et ne connaissent pas vraiment ma situation. (...) L'espoir renaît grâce à la semaine de vacances que m'offre le SPF, en septembre. Le temps de reprendre des forces pour survivre. »

TOUS À LA MANIF !

Neuf organisations syndicales de retraités, dont la CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires... appellent à la mobilisation le 28 septembre pour protester « contre la politique du gouvernement » et dire « non à la hausse de la CSG ».